0691496B
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE JACQUES PREVERT
AVENUE DE BURAGO DI MOLGORA
69360 ST SYMPHORIEN D OZON
Tel : 0478024870

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : OCCUPATION DES LOGEMENTS DE FONCTION

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/08/2026
Réuni le : 14/09/2026
Sous la présidence de : Catherine Boyer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration prend acte de l'occupation des logements de fonction du collège

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

OCCUPATION DES LOGEMENTS DE FONCTION : Durant les travaux de restructuration du collège, les logements de fonction du collège se situant au 2ème étage du bâtiment logement seront occupés par la société GCC qui à en charge les travaux.
Ceux-ci seront libérés à l'issue des travaux. Au 1er étage,l'agent d'accueil du collège occupe un logement en nécessité absolu de service et un logement est disponible.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Boyer
Prénom : Catherine
Signé le : 17/09/2026 08:05:40

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.